

JF/MH N° 1-16399

Contacts IFOP : Jérôme Fourquet / Mayeul l'Huillier



Les Français et le service minimum

Résultats détaillés

Le 12 juillet 2007

Sommaire

Pages

1 - La méthodologie.....	1
2 - Les principaux enseignements de l'étude	3
3 - Les résultats de l'étude.....	6
Le jugement sur la mise en place d'un service minimum dans les transports publics	7
Le jugement sur les différentes propositions du Gouvernement concernant la mise en place d'un service minimum dans les transports publics	10

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Dimanche Ouest France
Echantillon	Echantillon de 960 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 12 au 13 juillet 2007

- 2 -

Les principaux enseignements de l'étude

Les principaux enseignements

Proposition « phare » du candidat Nicolas Sarkozy, la question de la mise en place du service minimum dans les transports publics se retrouve aujourd'hui au cœur de l'actualité gouvernementale et parlementaire.

1- Des Français toujours massivement favorables au principe d'une limitation du droit de grève pour instaurer un service minimum

Les Français demeurent très majoritairement favorables (à hauteur de 71%) à une limitation du droit de grève pour permettre l'instauration d'un service minimum dans les transports publics. Ce taux est en progression de 6 points par rapport au mois de janvier 2005 (65%) mais demeure inférieur de 3 points à ce qu'il était en décembre 2003 (74%), période qui avait été marquée par des mouvements sociaux.

Cette question met en lumière un réel clivage entre salariés du privé et salariés du public. En effet, bien que ces derniers se prononcent majoritairement en faveur du service minimum dans les transports publics pour 60% d'entre eux, ils se situent néanmoins en retrait par rapport à l'ensemble des Français (moins 11 points). A l'inverse, les salariés du secteur privé se déclarent à 76% en faveur de cette mesure, taux supérieur de cinq points à celui de l'ensemble des interviewés.

Très largement favorables au service minimum, les femmes sont 75% à se prononcer pour son instauration contre 67 % chez les hommes, qui utilisent davantage la voiture et fréquentent moins les transports en commun.

Mais comme l'on pouvait le présager, **le jugement sur la mise en place d'un service minimum dans les transports publics est très fortement indexé sur la proximité politique.** Alors que seuls 54 % des sympathisants de gauche s'estiment favorables à cette mesure (ce taux descendant à 32% chez les sympathisants d'extrême-gauche), 85% des sympathisants de droite formulent le même avis (89% pour les personnes proches de l'UMP, dont 43% de très favorable). Ce différentiel de 31 points illustre donc la portée politique d'une telle mesure, même si, rappelons-le, une courte majorité de soutien se dessine également à gauche.

Il est enfin notable de constater que **les habitants d'Ile de France**, traditionnellement les plus exposés par les mouvements sociaux dans les transports publics, ne se déclarent pas plus favorables à un service minimum : 70% contre 70% ou plus dans les autres régions hexagonales, à l'exception notable du Nord-Ouest (66%). L'absence de conflits d'envergure à la RATP ces derniers années mais aussi la meilleure gestion des conflits et la diffusion d'information durant les jours de grève en région parisienne pouvant expliquer en partie l'alignement de l'opinion francilienne sur la moyenne nationale.

2- Des modalités d'application majoritairement approuvées y compris pour la plus contraignante

L'organisation, après huit jours de grève, d'un vote à bulletin secret pour que le personnel décide de la poursuite ou non de la grève rencontre un écho massif auprès des personnes interrogées (82%).

Bien qu'étant appréciée par un nombre très important d'interviewés, **cette proposition suscite un enthousiasme légèrement moins prononcé chez les sympathisants de gauche** qui s'expriment néanmoins à 75% en sa faveur (et même 63% à l'extrême gauche et au PC où cette pratique semble s'opposer à une certaine tradition et culture syndicale). A l'inverse, les personnes proches politiquement de la droite sont 89% à se déclarer pour l'organisation d'un tel vote (plus 7 points par rapport à l'ensemble et plus 14 points par rapport aux sympathisants de gauche), ce taux atteignant 92% chez les sympathisants frontistes.

Autre proposition gouvernementale, celle-là plus contraignante et sur laquelle les syndicats font principalement porter leurs critiques, **l'obligation pour le salarié qui souhaite faire grève de le déclarer 48 heures avant la grève sous peine de « sanction disciplinaires » suscite moins d'enthousiasme** que la proposition précédente, 58% des Français l'approuvent cependant.

Logiquement, **ce sont les salariés du secteur public qui émettent le plus de réticences face à cette proposition gouvernementale** (56% y étant défavorables contre 65% d'adhésion pour les salariés du privé). En outre, **l'adhésion à cette mesure diffère selon l'âge des interviewés**, 53% des moins de 35 ans y étant favorables contre 60% au-delà.

Cette proposition scinde également l'échantillon selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille. En effet, alors que le taux d'adhésion est de seulement 53% chez les ouvriers et de 48% auprès des professions intermédiaires, il atteint toutefois 75% auprès des artisans-commerçants, taux très largement supérieur à ce que l'on peut observer concernant les autres professions.

Une fois de plus, **la proximité politique se révèle particulièrement clivante.** Les sympathisants de gauche n'étant que 40% à être favorables à cette mesure (27% en ce qui concerne les sympathisants d'extrême gauche et du PC), alors que les personnes interrogées déclarant une proximité politique à droite le sont à 74% (et même à 80% pour les sympathisants UMP).

Enfin, force est de constater que les habitants de la région PACA semblent davantage favorables à cette proposition (65%, plus 7 points par rapport à l'ensemble de l'échantillon), cette tendance pouvant être expliquée par la récurrence des grèves dans les transports publics qui ont récemment touchées cette région.

- 3 -

Les résultats de l'étude

Le jugement sur la mise en place d'un service minimum dans les transports publics

Question : Etes-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou très défavorable à une limitation du droit de grève pour instaurer un service minimum dans les transports publics ?

	Ensemble des Français	Rappel Janvier 2005	Rappel Décembre 2003
	(%)	(%)	(%)
TOTAL Favorable	71	65	74
• Très favorable.....	26	26	28
• Plutôt favorable	45	39	46
TOTAL Défavorable	29	34	26
• Plutôt défavorable.....	16	17	15
• Très défavorable	13	17	15
- Ne se prononcent pas	-	1	-
TOTAL	100	100	100

Le jugement sur la mise en place d'un service minimum dans les transports publics

Question : Etes-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou très défavorable à une limitation du droit de grève pour instaurer un service minimum dans les transports publics ?

	Ensemble des Français	Salariés du secteur privé	Salariés du secteur public
	(%)	(%)	(%)
TOTAL Favorable	71	76	60
• Très favorable.....	26	26	15
• Plutôt favorable	45	50	45
TOTAL Défavorable	29	24	40
• Plutôt défavorable.....	16	14	22
• Très défavorable	13	10	18
- Ne se prononcent pas	-	-	-
TOTAL	100	100	100

Le jugement sur la mise en place d'un service minimum dans les transports publics

	TOTAL Favorable (%)	Très favorable (%)	Plutôt favorable (%)	TOTAL Défavorable (%)	Plutôt défavorable (%)	Très défavorable (%)
ENSEMBLE	71	26	45	29	16	13
SEXE DE L'INTERVIEWE						
Homme	67	26	41	33	16	17
Femme	75	26	49	25	16	9
AGE DE L'INTERVIEWE						
Moins de 35 ans	65	16	49	35	21	14
18 à 24 ans	63	14	49	37	26	11
25 à 34 ans	67	18	49	33	17	16
35 ans et plus	73	29	44	27	15	12
35 à 49 ans	74	25	49	26	17	9
50 à 64 ans	70	27	43	30	17	13
65 ans et plus	76	37	39	24	9	15
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE						
Artisan ou commerçant (*)	69	20	49	31	19	12
Profession libérale, cadre supérieur	73	23	50	27	15	12
Profession intermédiaire	62	22	40	38	18	20
Employé	64	20	44	36	26	10
Ouvrier	71	19	52	29	19	10
Retraité	76	34	42	24	11	13
Autre inactif (*)	78	29	49	22	11	11
REGION						
Ile de France	70	27	43	30	15	15
Nord-Ouest	66	24	42	34	19	15
Nord-Est	72	26	46	28	15	13
Sud-Ouest	78	28	50	22	14	8
Sud-Est	72	21	51	28	17	11
Méditerranée	74	27	47	26	16	10
CATEGORIE D'AGGLOMERATION						
Communes rurales	73	23	50	27	16	11
Communes urbaines de province	71	26	45	29	16	13
Agglomération parisienne	69	29	40	31	17	14
STATUT						
Salarié du secteur privé	76	26	50	24	14	10
Salarié du secteur public	60	15	45	40	22	18
PROXIMITE POLITIQUE						
Total gauche	54	11	43	46	24	22
- Extrême gauche / PC	32	7	25	68	30	38
- Parti Socialiste	57	12	45	43	23	20
- Les Verts	63	13	50	37	23	14
Total droite	85	39	46	15	9	6
- UDF/MODEM	80	29	51	20	11	9
- UMP	89	43	46	11	7	4
- FN (*)	70	33	37	30	22	8
Sans sympathie partisane	73	20	53	27	20	7

(*) Effectifs inférieurs à 50 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

Le jugement sur les différentes propositions du Gouvernement concernant la mise en place d'un service minimum dans les transports publics

Question : Et plus particulièrement, seriez-vous favorable ou défavorable à chacune des propositions suivantes du gouvernement concernant la mise en place d'un service minimum dans les transports publics ?

	Favorable	Défavorable	Nsp	TOTAL
	(%)	(%)	(%)	(%)
• L'organisation, après huit jours de grève, d'un vote à bulletin secret pour que le personnel décide de la poursuite ou non de la grève	82	17	1	100
• L'obligation pour le salarié qui souhaite faire grève de le déclarer 48 heures avant la grève sous peine de sanction disciplinaire	58	42	-	100

Le jugement sur l'organisation, après huit jours de grève, d'un vote à bulletin secret pour que le personnel décide de la poursuite ou non de la grève

	Favorable (%)	Défavorable (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	82	17	1
SEXE DE L'INTERVIEWE			
Homme	82	17	1
Femme	81	18	1
AGE DE L'INTERVIEWE			
Moins de 35 ans	83	16	1
18 à 24 ans	80	20	-
25 à 34 ans	85	14	1
35 ans et plus	81	18	1
35 à 49 ans	84	15	1
50 à 64 ans	77	23	-
65 ans et plus	83	17	-
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE			
Artisan ou commerçant (*)	81	15	4
Profession libérale, cadre supérieur	85	14	1
Profession intermédiaire	82	17	1
Employé	80	19	1
Ouvrier	82	18	-
Retraité	82	18	-
Autre inactif (*)	81	19	-
REGION			
Ile de France	81	19	-
Nord-Ouest	82	17	1
Nord-Est	82	18	-
Sud-Ouest	83	17	-
Sud-Est	80	18	2
Méditerranée	82	16	2
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	82	16	2
Communes urbaines de province	82	18	-
Agglomération parisienne	81	19	-
STATUT			
Salarié du secteur privé	82	18	-
Salarié du secteur public	78	21	1
PROXIMITE POLITIQUE			
Total gauche	75	24	1
- Extrême gauche / PC	63	34	3
- Parti Socialiste	77	23	-
- Les Verts	79	20	1
Total droite	89	11	-
- UDF/MODEM	88	12	-
- UMP	89	11	-
- FN (*)	92	8	-
Sans sympathie partisane	75	23	2

(*) Effectifs inférieurs à 50 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

Le jugement sur l'obligation pour le salarié qui souhaite faire grève de le déclarer 48 heures avant la grève sous peine de sanction disciplinaire

	Favorable (%)	Défavorable (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	58	42	-
SEXE DE L'INTERVIEWE			
Homme	57	43	-
Femme	59	40	1
AGE DE L'INTERVIEWE			
Moins de 35 ans	53	47	-
18 à 24 ans	54	46	-
25 à 34 ans	52	48	-
35 ans et plus	60	39	1
35 à 49 ans	60	40	-
50 à 64 ans	53	46	1
65 ans et plus	66	33	1
PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE			
Artisan ou commerçant (*)	75	25	-
Profession libérale, cadre supérieur	55	45	-
Profession intermédiaire	48	52	-
Employé	60	40	-
Ouvrier	53	47	-
Retraité	63	36	1
Autre inactif (*)	52	48	-
REGION			
Ile de France	62	38	-
Nord-Ouest	56	43	1
Nord-Est	52	48	-
Sud-Ouest	61	39	-
Sud-Est	57	43	-
Méditerranée	65	34	1
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	60	40	-
Communes urbaines de province	56	43	1
Agglomération parisienne	61	39	-
STATUT			
Salarié du secteur privé	65	35	-
Salarié du secteur public	44	56	-
PROXIMITE POLITIQUE			
Total gauche	40	60	-
- Extrême gauche / PC	27	73	-
- Parti Socialiste	41	59	-
- Les Verts	46	53	1
Total droite	74	26	-
- UDF/MODEM	57	41	2
- UMP	80	20	-
- FN (*)	68	32	-
Sans sympathie partisane	53	46	1

(*) Effectifs inférieurs à 50 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs